

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

—————  
**Séance du 24 juin 2021**  
**Rapporteur :**  
**Madame Laurence VIGNON**

**N° 52**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 29/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/06/2021 (accusé de réception du 29/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs École Municipale Multisports 2021-2022**

—————

**La ville de Quimper a mis en place une politique d'animation sportive destinée à inciter les Quimpérois et notamment les jeunes à pratiquer des activités physiques et sportives. Il est proposé de reconduire le dispositif municipal École Municipale Multisports.**

\*\*\*

L'École Municipale Multisports est un dispositif de la ville de Quimper à destination des jeunes de 4 à 7 ans. Il permet de s'initier à différentes activités sportives, assurées par les éducateurs sportifs de la ville de Quimper, à un coût attractif de 60 € pour 30 séances. 72 enfants ont bénéficié de ce dispositif au cours de l'année scolaire 2020/2021.

Au programme : jeux d'opposition, parcours de motricité et ateliers permettant d'affirmer les conduites motrices, de favoriser l'autonomie, les capacités psychomotrices et la socialisation.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 – de renouveler le dispositif École Municipale Multisports ;

2 – de fixer le tarif annuel d'inscription à 60 € par enfant, pour un total de 30 séances d'une heure.